

DEC122431DAJ

Décision donnant délégation de signature à M. Philippe Gasnot, fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°122430DAJ portant nomination de M. Philippe Gasnot aux fonctions de fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS,

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – Dans la limite de ses attributions, délégation permanente est donnée à M. Philippe Gasnot, fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, tous les actes et notamment, les actes de procédure relatifs aux plaintes déposées auprès de la direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) ou d'autres services de police spécialisés, ayant trait à des intrusions dans les systèmes informatiques du CNRS.

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et entrera en vigueur à compter du 17 septembre 2012.

Fait à Paris, le 17 septembre 2012

Alain Fuchs